



Communiqué de Presse

E-cigarettes, boissons énergisantes, tabac, alcool, cannabis... on fait quoi ?

Trois publications récentes illustrent l'échec des politiques de santé visant les pratiques addictives des adolescents.

« Drogues et addictions, données essentielles » de l'OFDT en présente une évaluation des consommations allant de 2000 à 2010. Pour le tabac, l'alcool et le cannabis, les substances les plus prisées des jeunes, la conclusion est sans surprise : nous devons faire mieux.

Une politique offensive sur le tabac avait permis de faire baisser l'expérimentation chez les collégiens et de retarder l'âge d'initiation. Ces succès se sont atténués à partir de 2005 et le pourcentage de consommateurs quotidiens s'est remis à progresser, chez les jeunes, les femmes et les personnes en situation de précarité. La baisse de la consommation de cannabis, amorcée au début des années 2000, s'est interrompue à partir de 2008 pour se stabiliser et laisser la France dans le haut des classements. Quant à la consommation d'alcool, détaillée dans un récent numéro du BEH¹, elle se banalise dans cette classe d'âge. L'expérimentation de boissons alcoolisées concerne 59% des élèves de 6^{ème}, puis 83% de ceux de 3^{ème} et enfin 93% des élèves de terminale. La fréquence des ivresses passe de 7% en 6^{ème} à 69% en terminale, les autres indicateurs n'étant pas meilleurs et confirmant que le virage se fait entre la 4^{ème} et la 3^{ème}.

Il faut essayer de comprendre ces résultats, alors que la communication sur les dangers des différents produits s'est accentuée et qu'un renforcement de l'action par la loi a été initié. Deux hypothèses méritent d'être rappelées : d'une part, notre société valorise les sensations et les images que procurent les substances, soutenues par un marketing bien rodé ; d'autre part, notre législation et nos réglementations sont désuètes et contradictoires : elles pénalisent fortement l'usager de certaines substances, le cannabis notamment et banalisent, par contraste, l'usage d'alcool et de tabac encore largement accessibles, un autre numéro du BEH illustrant la difficulté à faire appliquer l'interdiction de vente aux mineurs.

La relance de la mission « Consultations Jeunes Consommateurs » permettra d'aborder ces usages de tabac, d'alcool, de cannabis, ces abus d'écrans, sans attendre l'interpellation policière, l'excès ou la maladie. La mobilisation des équipes de liaison des hôpitaux (ELSA) et des urgences, qui rencontrent les plus en danger de ces jeunes, doit être l'autre versant d'une politique moins attentiste, en permettant que les premières expériences et leurs premières conséquences soient mieux traitées.

Pour autant, nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion avec nos concitoyens : comment résoudre aujourd'hui la contradiction entre un objectif de santé publique qui dénonce un risque sanitaire dès les premières consommations de substances psychoactives licites ou illicites, et une société où le progrès technique permanent et l'économie libérale démultiplient l'offre

¹Bulletin Epidémiologique hebdomadaire

d'usage et la proposent de plus en plus tôt comme solution à nos maux (il n'est qu'à voir les récents succès de l'e-cigarette et des boissons énergisantes) ?

Quelles réponses proposer, en complément d'une information dissuasive, d'une augmentation des prix et d'un arsenal législatif répressif qui, s'ils ne sont pas accompagnés de moyens de changer, peuvent aussi favoriser le recours aux produits de contrebande ?

Au-delà des chiffres qui nous sont rapportés, c'est à cette analyse et aux remises en cause qu'elle induit de nos stratégies, que nous invitent ces publications pour y répondre par une politique plus diversifiée, s'adaptant à la société qui est la nôtre, et aux risques addictifs qu'elle génère.

Drogues et addictions, données essentielles - édition 2013

<http://www.ofdt.fr/>

BEH Le contrôle du tabac en France : le temps d'un nouvel élan politique est venu

BEH L'alcool, enjeu majeur de santé publique en France et en Europe

<http://www.invs.sante.fr>

Guide sur les pratiques professionnelles dans les CJC, Fédération Addiction, DGS, MILDT

<http://www.federationaddiction.fr/cjc-le-guide-est-en-ligne/>

Contacts presse

Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction

Nathalie LATOUR – Déléguée Générale

Tél. : 01 43 43 72 38 – 06.12.21.07.25

Email : infos@federationaddiction.fr

Retrouvez nos positions sur www.federationaddiction.fr